

Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Séance du 20 mai 2026
Délibération n°37-20052026

OBJET : Désignation des représentants du CIAS dans les instances extérieures

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, décide, à l'unanimité, de :

- désigner les représentants auprès des instances extérieures comme suit :

Instances	Titulaire	Suppléant(e)
CA Sud Mayenne Précarité	MARTIN FERRE Nadine	TISON Hervé
CA Entraide service	MARTIN FERRE Nadine	TISON HERVE
CA Alli'âges	LE GUENNEC Aurélie	GADBIN Geneviève
CA Mobilité pays de Craon	DEMENAIS Marie-Hélène	LUZU Ludovic
CA Nulle part ailleurs	GAUBERT Jean-Eudes	JOUFFLINEAU Chantal
CA AMAV	GUIARD Philippe	EVAIN Christelle
Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)	GUIARD Philippe	GOHIER Hélène
UDCCAS	GUIARD Philippe	RESTIF Vincent
GIP MDA (Adolescents)	GAUBERT Jean-Eudes	GOHIER Odile
GIP Cuisine Centrale	GARBE Pascale	GAUBERT Jean-Eudes

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de suffrages exprimés : 28

Vote :

POUR : 28

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus





Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 20 mai à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 13 mai 2026, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Présidence de M LANGOUET Christophe,

PRESENTS : BEDOUET Bernard, BREHIN Colette, BROSSARD Christine, DAMOUR Anne-Marie, DEMENAIIS Marie-Hélène, EVAIN Christelle, FERRAND Héliéna, GARBE Pascale, GARNIER Jean, GAUBERT Jean-Eudes, GERARD Jean-François, GOHIER Hélène, GOHIER Odile, GUIARD Philippe, JOUFFLINEAU Chantal, KULIK Marie-Gabrielle, LANGOUET Christophe, LUZU Ludovic, MANCEAU Laurence, RESTIF Vincent, ROGER-COUSIN Priscilla, TESSIER Jean-Pierre, TISON Hervé COUËFFÉ Dominique, GADBIN Geneviève, LE GUENNEC Aurélie, MARTIN-FERRÉ Nadine, VANDEWINKEL Laurence

EXCUSÉS :

- GARNIER Jean
- Mme MAHIER Aurélie donne pouvoir à M GUIARD Philippe.